



FICHE D'INSCRIPTION

2026 - 2027

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Nom du père : _____ Nom de la mère : _____

(Pour les mineurs)

(Pour les mineurs)

Adresse : _____

Archer(e) : ☎ _____ ☎ _____

Père : ☎ _____ ☎ _____

(Pour les mineurs)

Mère : ☎ _____ ☎ _____

(Pour les mineurs)

Profession : _____

Professions des parents : _____

(Pour les mineurs)

Licence : ☎ Création ☐ ☎ Renouvellement ☐ ☎ Compétition ☐ ☎ Sans compétition ☐

Arc classique : ☎ Viseur ☐ ☎ Sans viseur ☐ ☎ Arc droit ☐

Arc à poulies : ☎ Viseur ☐ ☎ Sans viseur ☐

Prêt d'arc (pour la 1^{er} année) ☐ ☎ Arc de loc ☐ ☎ Achat arc prévu ☐ ☎ Arc perso ☐

Participation entretien matériel 25 € (à partir de la 2^{ème} année) : oui ☐ non ☐

☎ Kit carquois ☐ ☎ Tee-shirt blanc du club ☐ ☎ Tee-shirt rouge du club ☐

Certificat médical à donner en fonction de la réponse au questionnaire de la page 3

Allergie / maladie chronique : _____

Réservé club :

Autorisation photo : oui ☐ non ☐

Licence FFTA saisie le :

Cat :

N° de licence :

Date du certificat :

Apte à la compétition : oui ☐ non ☐

☞ **Règlement intérieur et protocole sanitaire de l'association lus et approuvés.**

Date : ____ / ____ / ____ **Nom, prénom et signature :**
(Titulaire ou son représentant légal)

Pour les adhérents MINEURS :

Mon enfant sera accompagné par (nom de la personne) : _____

☞ J'autorise mon enfant ☐ ☞ Je n'autorise pas mon enfant ☐

Nom & prénom de l'enfant(s) : _____

À venir et repartir seul(e) et endosse toute la responsabilité de mon enfant mineur en dehors des horaires de cours, quel que soit le lieu d'entraînement : salle des Acacias ou terrain de la Fuye.

Personne à prévenir en cas d'accident : _____ ☎ : _____

En cas d'accident nécessitant une intervention urgente, j'autorise le formateur ou un membre du club à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir le service d'urgence pour son transport dans une structure de soins (ex : hôpital).

Date : ____ / ____ / ____ **Nom, prénom et signature :**

AUTORISATION de publication de photographies.

Je soussigné (nom, prénom) : _____

Adresse : _____

Autorise par la présente Les Archers du Club d'Amboise, représentés par son Président, à diffuser la (les) photographie(s) prises lors de manifestations, fêtes du club, concours, etc ... ; pendant la saison sportive de septembre 2026 à septembre 2027 sur laquelle (lesquelles) je figure, ou sur laquelle figure mon fils ou ma fille (nom et prénom) : _____

Date : ____ / ____ / ____ **Nom, prénom et signature :**
(Titulaire ou son représentant légal)

Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion des images sur internet cesse. Je vous rappelle que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 39 et suivants de la loi du 06/01/1978 modifiée).

Pour exercer ces droits, vous voudrez bien adresser, au secrétariat de l'association, un courrier faisant part de vos souhaits.

Engagement sur l'honneur

Questionnaire de santé

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFTA, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après :

J'ai répondu **NON** à chacune des rubriques du questionnaire : ☐

Dans ce cas, je transmets la présente attestation au club dans lequel je sollicite la création ou le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu **OUI** à une ou plusieurs rubriques du questionnaire : ☐

Dans ce cas, je suis informé que je dois fournir à mon club un certificat médical datant de moins de 3 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition.

Nom, prénom du licencié mineur / majeur : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Nom, prénom du représentant légal si mineur : _____

Attestation du représentant légal pour un licencié mineur :

Date : ____ / ____ / ____

Signature :



**QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE
L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE
L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE**

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :

OUI

NON

Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexplicée ?

☐☐

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ?

☐☐

Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ?

☐☐

Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la marche, des troubles de l'équilibre ?

☐☐

Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ?

☐☐

Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous beaucoup maigri et/ou avez-vous beaucoup grossi ?

☐☐

Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?

☐☐

Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers mois ?

☐☐

Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical pour débuter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?

☐☐

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

CONTRÔLE ANTIDOPAGE : Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage, – Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. » – Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Communication et informatique

Le licencié est informé qu'il recevra des informations liées à son adhésion et au fonctionnement de la fédération et/ou de ses instances déconcentrées, notamment sous la forme de mailing.

Le licencié peut se désabonner à tout moment de la liste de diffusion de la newsletter fédérale.

La FFTA peut inclure dans ces mailings des communications commerciales telles que des offres privilégiées et sélectionnées par la fédération.

☐

J'accepte de voir les contenus publicitaires intégrés aux newsletters fédérales par l'utilisation de mes données personnelles.

NOUVEAU - La souscription ou le renouvellement de votre licence entraîne l'activation gratuite de votre compte Ma Petite Sponso, programme d'avantages licenciés des fédérations membres du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il vous permet d'économiser et de soutenir votre club en même temps. C'est simple pour vous, et précieux pour le club. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.mapetitesponso.fr/federations/tir-a-larc>. En activant votre compte, vous acceptez les CGU et vous pourrez accéder à la Politique de protection de vos données personnelles et supprimer votre compte à tout moment.

☐

Cochez si vous souhaitez vous opposer à l'activation de votre compte.

MAJEURS	MINEURS
Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.	Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) mineur(e) reconnaît, sous réserve du consentement de son ou ses représentants légaux , que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.
☐	☐ J'autorise la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.
☐	☐ Je refuse la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles et au respect du droit à l'image, toute personne dont l'image ou la voix aurait été captée et diffusée dans ce cadre dispose du droit de demander le retrait de ladite image ou de ladite voix. Cette demande doit être adressée directement à l'auteur de la diffusion, accompagnée d'un justificatif d'identité. En cas de refus de retrait ou d'anonymisation de l'image, la personne concernée peut saisir la juridiction compétente afin d'obtenir le retrait. Elle dispose, à cet effet, d'un délai de trois ans à compter de la date de diffusion de l'image.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la FFTA, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA et anonymisées à partir de dix ans à compter de la fin de validité de ladite licence. Des durées de conservation différentes peuvent s'appliquer dès lors que licencié effectue une compétition fédérale ou passe des diplômes fédéraux. Les durées de conservation sont à retrouver dans la politique de confidentialité de la fédération française de tir à l'arc.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place Georges Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support.informatique@fft.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Engagement de l'adhérent

En adhérant à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels, bénévoles et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

Honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, si je répons à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

☐

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)